
Accompagner et former au compostage individuel

Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer

42, Avenue Carnot

56360 Le Palais

[Voir le site internet](#)

Angèle Mignon

prevention.dechets@ccbi.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

La communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI - 5 270 habitants INSEE / 9 253 habitants DGF (population INSEE + nombre de résidences secondaires) a adopté en mai 2015 un Programme Local de Prévention des déchets ayant pour objectif la réduction du volume total des déchets produits (de 715 kg/hab en 2014 à 630 kg/hab en 2020). La CCBI a également été retenue "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" par le Ministère de l'Ecologie en novembre 2015. Trois axes dans ce programme : la réduction de l'enfouissement, l'augmentation de la valorisation et la diminution des apports en déchèterie.

Près de 800 tonnes de déchets compostables sont enfouis chaque année à l'ISDND de Belle-Île-en-Mer. Développer le compostage à domicile permettrait de détourner 30% du volume total d'ordures ménagères résiduelles enfouies. Afin d'accompagner les foyers à la mise en place de cette pratique dans leur quotidien, la CCBI propose la mise à disposition gratuite d'un composteur de 400L pour les foyers non équipés. Cette mise à disposition doit s'accompagner d'une formation d'1h dispensée par la CCBI sur les bases du compostage à domicile.

Il est nécessaire d'assurer un suivi et une évaluation de cette action dans le temps. Pour cela, 1 an après la formation et la mise à disposition du composteur, une visite-bilan est réalisée chez l'utilisateur afin de s'assurer de la bonne utilisation du composteur et de répondre aux éventuels problèmes rencontrés par le foyer. Il est proposé aux usagers d'acquiescer à prix coûtant un bioseau et un brass'compost.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire le volume d'ordures ménagères collectées et enfouies
- Former et accompagner les habitants au compostage individuel
- Développer la pratique du compostage sur l'île

Résultats quantitatifs

en 2016 :

- 200 composteurs mis à disposition des foyers
- 220 participants aux formations
- 23 formations organisées
- Estimation des tonnages détournés : 44 tonnes

Résultats qualitatifs

D'après les premières visites à domicile, les foyers continuent de composter 1 an après la mise à disposition. Les

usagers rencontrés sont tous « très satisfaits » de la formation reçue.

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier 2016 / début des formations et des mises à disposition de composteurs.

Janvier 2017 / premières visites à domicile

Moyens humains

Animateur TZDZG

Moyens financiers

- 300 composteurs 30 bioseaux et 30 brass'compost : 14 040€
- Impression mémo du compostage : 373,20€

Moyens techniques

- Composteur, bioseaux, brass'compost, fiche pesée, mémo du compostage
- Plateforme de compostage

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action peut être facilement reproduite.

Difficultés rencontrées

Ce n'est pas seulement une mise à disposition d'un composteur. L'utilisateur reçoit une **formation** qui lui permet d'acquérir les bases du compostage et de répondre aux éventuels problèmes rencontrés (rongeurs, odeurs, etc.) qui souvent sont des obstacles à la pratique. Puis la **visite à domicile, un an après la formation**, permet de réaliser un véritable suivi des usagers et d'évaluer l'action.

Recommandations éventuelles

- Le nombre de participants à tendance à diminuer au fil du temps. Une nouvelle approche doit compléter cette formation pour atteindre les usagers moins disponibles (permanences, présence en déchèterie...).
- Multiplier les vecteurs de communication (réseaux sociaux, commerces, presse...)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Marie ROUSSEAU

pierre-marie.rousseau@ademe.fr

Direction régionale Bretagne